



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE



**Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône**

Division des Personnels

Bureau des Actes Collectifs
- DP 2 -

Référence
Circulaire ineat exeat 2010.doc

Dossier suivi par :
Danièle BELLUSI

Téléphone
04 91 99 67 45
Fax
04 91 99 67 81
Mél.
ce.dp13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédélec
13231 Marseille
Cedex 1

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et messieurs les Inspecteurs
d'Académie, Directeurs des Services
Départementaux de l'Éducation Nationale

Marseille, le 11 mai 2010

OBJET : demande d'intégration dans le département des Bouches-du-Rhône par ineat et exeat directs non compensés, pour la rentrée scolaire 2010.

La présente circulaire a pour objet de préciser les modalités de demande d'intégration dans le département des Bouches du Rhône par voie d'ineat et exeat directs non compensés, au titre de l'année scolaire 2010-2011. Les demandes seront obligatoirement formulées sur le document joint en annexe.

Les dossiers doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite d'ineat dans le département des Bouches-du-Rhône,
- une promesse d'exeat comportant une date de fin de validité,
- une fiche individuelle de synthèse informatisée délivrée par vos soins,
- une copie des deux derniers rapports d'inspection,
- deux enveloppes timbrées au tarif en vigueur et libellées à l'adresse de l'intéressé(e).

Pièces à rajouter pour les demandes établies au titre :

1- du rapprochement de conjoint :

- une attestation professionnelle datée de moins de 3 mois, précisant la date de prise de fonction dans le département des Bouches-du-Rhône du conjoint et s'il y est toujours en poste,
- une photocopie du livret de famille pour les candidats mariés ou non mariés ayant des enfants reconnus par les deux parents,
- une photocopie du P.A.C.S. accompagnée de l'avis d'imposition commune de l'année 2008 ou de la photocopie de la déclaration d'imposition commune de l'année 2009 certifiée par le service des impôts.

2- de la résidence de l'enfant :

Tous documents officiels précisant, l'alternance de résidence de l'enfant au domicile de chacun des parents ou l'exercice des droits de visite et d'hébergement du parent dont la résidence de l'enfant n'est pas fixée à son domicile.



2/2

3- du handicap :

- l'attestation de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (R.Q.T.H.),
- tous justificatifs attestant que la mutation sollicitée améliorera les conditions de vie de la personne handicapée,
- s'agissant d'un enfant non reconnu handicapé mais souffrant d'une maladie grave, toutes les pièces concernant le suivi médical, notamment en milieu hospitalier spécialisé.

La date limite de réception dans mes services des demandes, transmises par la voie hiérarchique, est fixée au VENDREDI 18 JUIN 2010.

Toutefois, compte tenu de la situation prévisible des surnombres à la rentrée 2010, je vous informe que la probabilité d'obtenir un ineat dans le département des Bouches-du-Rhône est quasiment nulle.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ces renseignements à la connaissance des personnels relevant de votre autorité et me transmettre les demandes au fur et à mesure de leur arrivée dans vos services.

Jean-Luc BENEFICE

DEMANDE D'INTEGRATION DANS LE DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE

POUR : 1 – RAPPROCHEMENT DE CONJOINT OU CONCUBIN OUI NON
2 – RAPPROCHEMENT DE LA RESIDENCE DE L'ENFANT OUI NON
3 – DEMANDE AU TITRE DU HANDICAP OUI NON

Département d'origine :

NOM, Prénom :

NOM de jeune fille :

NUMEN :

Date de naissance :

Adresse actuelle :

N° de téléphone fixe :

Portable :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Qualité (stagiaire, titulaire, instituteur, professeur des écoles) :

Position actuelle :

- En activité OUI NON
- En disponibilité jusqu'au :
- En congé parental jusqu'au :
- En congé de maternité jusqu'au :
- En congé de longue maladie jusqu'au :
- En congé de longue durée jusqu'au :

Fonction :

Lieu d'exercice (dans le département d'origine) :

Titres et diplômes professionnels (CAPSAIS, CAPA-SH, CAFIPEMF...) et date d'obtention :**Ancienneté générale des services au 01/09/2010 :****Demandez-vous un temps partiel à la rentrée 2010 ? :** OUI NON**Avez-vous participé aux dernières permutations informatisées ? :** OUI NON**SITUATION DE FAMILLE (1)** Célibataire vie maritale PACS Marié(e) Veuf (ve) séparé(e) divorcé(e)

● Conjoint, concubin : Mr - Mme - Mlle

Profession :

Lieu d'exercice :

● Nombre d'enfants :

(1) Joindre les pièces justificatives : faute de production de ces pièces, votre demande ne sera pas examinéeSi elle est connue, adresse dans les Bouches-du-Rhône :N° de tél. :**AVIS DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE DU DEPARTEMENT D'ORIGINE**L'Inspecteur d'académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education nationale, certifie exact les renseignements ci-dessus et accorde une promesse d'exeat à l'intéressé(e) : OUI NON

Si oui, date de fin de validité de l'exeat :

Fait à

le,

VŒUX D'AFFECTATION POUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE

Ne pas indiquer de postes précis mais un ou plusieurs arrondissements pour MARSEILLE,
une ou plusieurs communes pour le département.

Indiquer le type d'établissement souhaité : élémentaire, pré-élémentaire, spécialisé

- 1 _____
- 2 _____
- 3 _____
- 4 _____
- 5 _____
- 6 _____
- 7 _____
- 8 _____
- 9 _____
- 10 _____